



HAL
open science

LA RÉFLEXION DE GUILLAUME BUDÉ SUR LE GREC DANS LES "COMMENTAIRES DE LA LANGUE GRECQUE"

Luigi-Alberto Sanchi

► **To cite this version:**

Luigi-Alberto Sanchi. LA RÉFLEXION DE GUILLAUME BUDÉ SUR LE GREC DANS LES "COMMENTAIRES DE LA LANGUE GRECQUE". *Camenae*, 2023, 29, pp.1-9. hal-04344301

HAL Id: hal-04344301

<https://cnrs.hal.science/hal-04344301v1>

Submitted on 14 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue en ligne *CAMENÆ*, n° 29, décembre 2023, p. 1-9

Auteur :

Luigi-Alberto Sanchi

Titre :

LA RÉFLEXION DE GUILLAUME BUDÉ SUR LE GREC DANS LES
COMMENTAIRES DE LA LANGUE GRECQUE

Luigi-Alberto SANCHI

LA RÉFLEXION DE GUILLAUME BUDÉ SUR LE GREC DANS LES *COMMENTAIRES DE LA LANGUE GRECQUE*

Parmi ses divers titres de gloire, Guillaume Budé (1468-1540) a été depuis longtemps salué comme le premier helléniste illustre de la France moderne ; il est en effet évident combien l'étude de la langue et de la littérature grecque ont dès le début formé son principal objet d'intérêt scientifique : élément irremplaçable, à côté des sources en latin, pour cette connaissance intégrale de l'Antiquité à laquelle il aspirait¹. Si les résultats de ses recherches d'helléniste sont livrés à travers toute son œuvre, le titre qui s'impose à cet égard sont ses *Commentarii linguae Graecae*, parus d'abord en 1529, avec une importante préface grecque adressée au roi et une postface, également rédigée en grec, s'adressant à la nouvelle génération d'hellénistes. Ce gros travail lexicologique fut très vite remis sur le métier pour y apporter d'importants enrichissements, qui ne furent publiés qu'en 1548 grâce à Robert Estienne².

Mon exposé comporte deux mouvements : d'abord, je résumerai, pièces à l'appui, les étapes franchies par Budé dans son parcours d'étude du grec et de sa vaste littérature, classique, tardive et chrétienne ; ensuite, j'aborderai brièvement ses idées, attitudes et réflexions touchant l'étude du grec, en particulier par rapport à celle du latin et de sa littérature.

GUILLAUME BUDÉ HELLÉNISTE

Chef de file de l'humanisme français dès les années 1510, notre savant ne fut pas le seul à apprendre la langue de Platon et à étudier les textes grecs, loin de là : avec les Guerres d'Italie, il y eut tout un mouvement de curiosité pour cette langue et pour les manuscrits et imprimés qui commençaient à circuler à Paris, intérêt alimenté par la venue en France de maîtres de grec comme Girolamo Fundulo, Agostino Giustiniani, François Tissard (également hébraïsant et imprimeur) et surtout le copiste Georges Hermonyme de Sparte, dès 1476, ainsi que le prestigieux Jérôme Aléandre, qui y séjourna quelques années à partir de 1508³. Cela

¹ Pour une biographie de Budé ancienne et couvrant surtout la période allant jusqu'à 1515, mais encore utile, voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé. Les origines, les débuts, les idées maîtresses* [1907], réimpr. Genève, Slatkine, 2012 ; sur l'œuvre de l'humaniste, voir le récent volume collectif avec les actes du colloque consacré à Budé en mai 2018 : C. Bénévent, R. Menini, L.-A. Sanchi éd., *Les Noces de Philologie et de Guillaume Budé. Un humaniste et son œuvre à la Renaissance*, Paris, École des Chartes, 2021, et la bibliographie qu'il contient ; concernant la littérature grecque chez Budé, voir L.-A. Sanchi, « Guillaume Budé et la littérature grecque : lecture humaniste et usages philologiques », *Seizième siècle*, 21, 2022, p. 19-30. L'œuvre de Budé en latin, *Budaei Opera*, fut publiée en quatre tomes en 1556-1557 à Bâle, chez N. Episcopius, réimpr. Farnborough, Gregg, 1966-1969 (t. I : *Opuscules*, traductions en latin et correspondance ; t. II : *De Asse* ; t. III : *Annotationes in Pandectas et Forensia* ; t. IV : *Commentarii linguae Graecae*) ; sauf indication contraire, nous y renverrons implicitement.

² Voir L.-A. Sanchi, *Les « Commentaires de la langue grecque » de Guillaume Budé. L'œuvre, ses sources, sa préparation*, Genève, Droz, 2006.

³ Voir en particulier les volumes dirigés par J.-F. Maillard *et alii*, *La France des Humanistes. Hellénistes*, Turnhout, Brepols, 1999, et *La France des Humanistes. Hellénistes II*, Turnhout, Brepols, 2010, notamment p. 1-214 (Hermonyme), 215-274 (Tissard) et 275-367 (Aléandre). Pour un panorama plus général, voir P. Boulhol, *Grec Langage n'est pas douz au François. L'étude et l'enseignement du grec dans la France ancienne (IV^e siècle – 1530)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014.

posé, il importe de souligner l'avance bientôt prise par Budé, dont la biographie scande littéralement le progrès des études grecques en France.

Les débuts, les outils de base, les premières lectures

Les étapes du parcours de Budé, helléniste enthousiaste, sont toutes documentées. Nous avons le manuscrit bilingue grec-latin du Pseudo-Phocylide⁴ où, après les premiers rudiments, Hermonyme enseigna à Budé, vers 1494, la traduction de ces sentences apocryphes, très simples du point de vue de la syntaxe et comportant un lexique quotidien. À un niveau plus avancé, on peut consulter ses deux éditions annotées du traité de Grégoire de Corinthe sur les dialectes grecs⁵, mais aussi les lexiques tardifs et médiévaux d'usage (Pollux, Hésychius, *Souda*, *Etymologicum magnum*⁶), sans oublier son exemplaire très annoté de l'édition princeps des poèmes homériques (1488), conservée à Princeton et objet d'études récentes⁷. Après lui avoir dispensé les rudiments du grec, Hermonyme copia pour Budé plusieurs autres manuscrits.

Mieux encore : à la faveur de la conquête de Naples, Budé eut la chance de faire la rencontre, dès la fin de l'année 1494, et de profiter de quelques leçons du grand philologue et diplomate post-byzantin Janus Lascaris (1445-1534). Début d'une amitié de long cours que les fréquentes missions de Lascaris en Italie n'affectèrent aucunement ; bien au contraire, non seulement Lascaris aida Budé à se procurer les nouvelles éditions princeps imprimées à Venise ou Milan, mais entre 1503 et 1509, grâce à l'un de ces séjours, Budé put profiter du riche contenu d'une caisse de livres laissée à Paris par l'éminent savant⁸.

Bien sûr, les pièces de la bibliographie matérielle sont bien plus nombreuses que celles que je viens de nommer, que ce soit pour les manuscrits grecs copiés par Hermonyme ou par d'autres ou pour les imprimés. Les vastes lectures de Budé permettent aussi d'identifier les textes qu'il a lus et de faire de nouvelles découvertes de pièces annotées ; grâce à ces indications et à de nouvelles recherches, Romain Menini a pu récemment attribuer à Budé plusieurs exemplaires, conservés en France et au Royaume-Uni, et accroître ainsi la liste – toujours provisoire – des livres de la bibliothèque de Budé que j'ai établie en 2018⁹.

Les premiers fruits érudits

À partir de 1502, Budé fut le premier Français moderne à traduire du grec en latin : on peut à ce propos consulter les nombreuses éditions et rééditions anciennes de ses traductions

⁴ Paris, BnF, ms. latin 16707.

⁵ Paris, BnF, Rés. X. 490 (avec les *Erôtémata* de Chalcondylès et celles de Moschopoulos), 1493, et Rés. X. 25 (avec le *Thesaurus Cornucopiae*), 1496.

⁶ Pollux (princeps chez Alde en 1502), Hésychius et la *Souda* (princeps à Milan en 1499) sont cités dans le *De Asse et partibus eius* et dans les *Commentarii* ; l'exemplaire de la princeps vénitienne (1499) de l'*Etymologicum Magnum* utilisé et annoté par Budé est celui de Paris, BnF, Rés. X. 63.

⁷ Princeton, Firestone Library, Exl 2681. 1488Q ; voir P. Morantin, *Lire Homère à la Renaissance. Philologie humaniste et tradition grecque*, Genève, Droz, 2017, avec discussion de la bibliographie précédente.

⁸ Voir L.-A. Sanchi, *Les Commentaires*, p. 11, 17-18, 125-128, 131 ; *idem*, « La correspondance de Budé et Janus Lascaris », dans P. Galand-Hallyn et alii éd., *La Société des amis à Rome et dans la littérature médiévale et humaniste*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 383-396.

⁹ L.-A. Sanchi, « La Bibliothèque de Guillaume Budé », *Arts et Savoirs*, 10, 2018, p. 1-23, en ligne (les mss copiés par Hermonyme sont signalés) ; R. Menini, « “Le Père de l'Église le plus cher à Budé” : Grégoire de Nazianze. À propos d'un exemplaire annoté par l'humaniste », dans *Les Noces*, p. 173-186, et « Du nouveau sur la bibliothèque de Guillaume Budé (à propos de deux aldines annotées) », *Seizième siècle*, 21, 2022, p. 47-64 – sans oublier l'« Appendice », p. 57.

de Plutarque et d'autres auteurs, s'échelonnant à partir de 1505 ; nous disposons désormais de l'édition magistrale, par Stefano Martinelli-Tempesta, d'une de ces traductions initiales, celle du *De tranquillitate animi* de Plutarque, avec une étude philologique et stylistique approfondie qui permet d'apprécier son travail sur les sources manuscrites et ses techniques de traducteur humaniste¹⁰.

Viennent ensuite ses ouvrages : dès 1508, les *Annotationes in Pandectas* s'appuient sur de nombreuses citations grecques, tirées d'une variété d'auteurs, pour les reconstructions historiques et philologiques du droit romain que propose Budé ; dès 1510, on peut attester l'usage du grec dans sa correspondance¹¹, qui toutefois ne fut publiée qu'à partir de 1520 ; sa grande monographie sur l'économie romaine et antique en général, *De Asse et partibus eius libri V*, où les lectures grecques jouent également un rôle central, parut en 1515, première d'une série de sept éditions, chaque fois significativement augmentées¹².

Le travail de lecture et d'annotation

À ce propos, je signalerai – mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres – le témoignage de la manière dont Budé a reçu la grande nouveauté que représentaient les *Deipnosophistes*, ouvrage monumental en quinze livres d'Athénée de Naucratis, dont l'édition princeps paraît chez Alde en août 1514. La première édition du *De Asse* est datée du 1^{er} mars 1515 : en l'espace de quelques mois, depuis la parution de l'Athénée à Venise et depuis l'importation à Paris d'un exemplaire non identifié à ce jour, Budé put loger dans son ouvrage une première citation des *Deipnosophistes*, sans nom d'auteur¹³. Dans la deuxième édition du *De Asse*, très enrichie, d'octobre 1516, donc un an et demi plus tard, on lit beaucoup plus de citations d'Athénée, cette fois nommé explicitement ; ces passages, donnés en grec et traduits, sont parfois très longs et viennent à l'appui des analyses que développe Budé, notamment autour du luxe des Perses et d'Alexandre le Grand.

Ajoutons que Budé traduit aussi en français pour la première fois des passages d'Athénée dans l'*Épitomé* du *De Asse*, auto-translation française très abrégée publiée en 1523, ce qui implique un travail particulier pour rendre en français un vocabulaire formé de mots composés et exotiques difficiles à interpréter¹⁴.

Nous avons des traces plus directes des lectures de Budé dans les *marginalia* dont il enrichit ses manuscrits et imprimés et dans ce qui nous reste de ses carnets d'extraits tirés des auteurs grecs et latins, carnets conservés à Genève et reproduits à l'IRHT. Dater ces annotations

¹⁰ *Plutarchi Chaeronensis De tranquillitate et securitate animi, Guilielmo Budaëo interprete*, S. Martinelli-Tempesta éd., Florence, SISMELE/Edizioni del Galluzzo [Edizione nazionale delle traduzioni dei testi greci in età umanistica e rinascimentale, 10], 2019 ; les autres traductions de cette époque sont celle du Pseudo-Plutarque, *De placitis philosophorum*, dont l'édition critique par Ester Moscatelli est sous presse dans la même collection, celle des opuscules *De fortuna Romanorum* et *De fortuna an virtute Alexandri (I et II)* de Plutarque et celle de la lettre de Basile le Grand dite *De vita per solitudinem peragenda*.

¹¹ Lettre à Lascaris du 14 mars 1510, écrite en latin avec des mots et des passages en grec, dans E. Legrand, *Bibl. hell.*, t. II, 1885, p. 331-333, résumée dans L. Delaruelle, *Répert.*, n° 1*, p. 1-3 ; reprod. part. *ibid.*, p. 241.

¹² Si une édition critique moderne avec traduction commentée des *Annotationes aux Pandectes* est encore à venir, voir, pour une première portion du *De Asse*, G. Budé, *De Asse et partibus eius / L'As et ses fractions*, livres I-III, L. A. Sanchi éd., Genève, Droz, 2018 ; voir en particulier, p. XCI-CXLVI, la liste des auteurs cités dans le *De Asse* entier.

¹³ *Ibid.*, p. 474-475 : il s'agit d'une citation du livre XIII, 607f-608a.

¹⁴ Voir G. Budé, *Summaire et Épitomé du livre De Asse*, M.-M. de La Garanderie et L.-A. Sanchi éd., Paris, Les Belles Lettres, 2008. Beaucoup de citations grecques traduites en français par Budé circulèrent également dès 1519 dans le recueil d'apophtegmes adressé à François I^{er} et resté à l'état manuscrit (avec des variantes d'auteur dans plusieurs copies), qui fut ensuite publié à partir de 1544 sous différents titres et est connu aujourd'hui comme l'« Institution du prince ». Une édition critique par Christine Bénévent est en préparation.

n'est pas aisé, lorsqu'on sait que Budé révisait ses classiques assez régulièrement, comme en témoignent les additions à ses propres ouvrages ou les graphies évolutives dans l'Homère de Princeton.

Les Commentarii, chef-d'œuvre de la maturité

Infiniment plus que les *Annotationes* ou le *De Asse*, le grand témoignage des connaissances grecques de Budé reste les *Commentarii linguae graecae*. De la manière dont cet immense travail fut conçu et mené à bien, on a une première trace dès 1522, dans une lettre à Érasme du 14 décembre où il est question d'un projet de « lexique grec » (*de lexico Graeco*) fondé sur des « notes » rassemblées par Budé « depuis longtemps », *adnotandi laborem iamdiu exanclatum* ; il avoue à son ami : « J'ai en effet des éléments qui ne demanderaient pas beaucoup de peine à assembler, mais ils sont épars, informes et tout en désordre... », *Plurima enim ita orsa habeo ut detexendis iis non magnopere fortasse assudandum mihi esset, sed sparsa, incondita et dissipata...*¹⁵. En 1529, Budé réussit à publier une sorte de montage de ces milliers de fiches, chacune avec un lexème et ses emplois chez les auteurs grecs, surtout les prosateurs. Ensemble et sous le titre de *Commentarii linguae Graecae*, ces fiches forment une énorme dissertation linguistique, fourmillant d'excursus et de digressions, que l'on peut consulter aussi comme un dictionnaire, *via* les index grec et latin.

L'édition définitive des *Commentarii* fut donnée par Robert Estienne en 1548, soit huit ans après la mort de Guillaume Budé, grâce à l'exemplaire personnel de la première édition très richement annotée par celui-ci pour préparer la nouvelle édition, finalement parue posthume¹⁶ : elle contient au total presque vingt mille citations, grecques aux neuf dixièmes, latines pour le reste, que j'ai pu répertorier et classer par auteur ; ce chiffre énorme prouve l'étendue des recherches de Budé¹⁷. En outre, l'édition de 1529 était marquée par la préface grecque de Budé adressée au roi François I^{er} dans laquelle il pérorait en virtuose sur la nécessité urgente d'instituer un collège trilingue à Paris, plaidoyer qui fut suivi d'effet puisque les premiers lecteurs du roi affectés à ce projet furent nommés en janvier 1530¹⁸.

Les autres travaux érudits des années 1520-1530 et l'influence sur les études grecques

Ajoutons à ce tableau deux autres traductions du grec en latin publiées en 1526, celles du *De Mundo* de Philon et du traité du même nom du Pseudo-Aristote, pour ne rien dire de la promotion de la littérature grecque à laquelle Budé se livre dans ses ouvrages de promotion de l'humanisme, en premier lieu dans la parution conjointe, en 1532, du *De Philologia* et du *De Studio litterarum*¹⁹. Il y a en outre le volume de *Forensia* publié posthume en 1544 par Robert Estienne et incluant des expressions juridiques grecques, mais aussi le *Lexicon graeco-latinum* de Jean Crespin publié à Genève en 1554 et fondé sur celui de 1552 donné à Paris par Charlotte Guillard. Or cette nouvelle édition fut enrichie entre autres par des apports trouvés

¹⁵ *Opera*, t. I, p. 378-379 ; traduction française dans M.-M. de La Garanderie, *La Correspondance d'Érasme et de Guillaume Budé*, Paris, Vrin, 1967, p. 235. Voir L. Delaruelle, *Répertoire analytique et chronologique de la Correspondance de Guillaume Budé*, Toulouse/Paris, Privat/Cornély, 1907, n° 139*, p. 193-196 ; L.-A. Sanchi, *Les Commentaires*, p. 12.

¹⁶ Paris, BnF, Rés. X. 67 ; voir l'étude donnée dans L.-A. Sanchi, *Les Commentaires*, p. 43-48.

¹⁷ Voir *ibid.*, p. 130-135, et la liste des auteurs cités, p. 261-278, précédée d'un Répertoire des seuls auteurs grecs.

¹⁸ Voir *ibid.*, p. 281-287 (texte grec de la préface) et 21-37 (édition de la version française et présentation de la question des origines du Collège de France).

¹⁹ Voir G. Budé, *Philologie / De Philologia et L'Étude des Lettres : principes pour sa juste et bonne institution / De Studio litterarum recte ac commode instituendo*, M.-M. de La Garanderie éd., Paris, Les Belles Lettres, respectivement 2001 et 1988.

dans trois cahiers manuscrits de Budé offerts à Claude Baduel par Jean Budé, fils de Guillaume parti à Genève avec sa mère en 1549 : c'est ce que l'on apprend dans la préface de Baduel au lecteur et sur la page de titre ; la première version de ce dictionnaire fut d'ailleurs supervisée par Jacques Toussain (c. 1490-1547), l'unique disciple de Budé qui fut lecteur royal de grec dès 1530²⁰.

Enfin, de nombreux ouvrages publiés par des humanistes en France et à l'étranger à partir des années 1520, qu'il serait impossible de citer ici en totalité, portent la marque de l'influence de Budé sur les études grecques et la philologie gréco-latine : pour ne mentionner que l'exemple le plus significatif, je rappelle que ses *Commentarii* sont constamment cités dans le célèbre *Thesaurus* en cinq tomes d'Henri Estienne, paru en 1572, soit vingt-quatre ans après l'édition définitive de l'ouvrage de Budé et quarante-trois après sa première édition ; pendant ces décennies, les études et l'imprimerie grecques avaient fait un bond spectaculaire en France. On constate ainsi à quel point les recherches menées par Guillaume Budé helléniste, de par leur étendue et leur caractère systématique, ont marqué la première moitié du XVI^e siècle en France et au-delà.

IDÉES DE BUDÉ SUR LA LANGUE GRECQUE

Guillaume Budé ne se borna pas à *legere et colligere, seligere et componere* des ouvrages rassemblant des connaissances tirées de ses lectures ; le grec, son lexique et sa vaste littérature stimulèrent puissamment sa réflexion. C'est ce que l'on voit déjà en examinant le contenu des *Commentarii*, qui obéit à des orientations précises ; sa défense de la valeur de la langue grecque face à la prédominance de la latine se place dans le sillon déjà tracé par ses devanciers italiens dans leurs éloges des Lettres grecques, mais s'enrichit des apports de l'intense travail personnel accompli et se place d'un autre point de vue, face à la fierté des Italiens s'estimant les descendants et les héritiers des anciens Romains. Pour les mêmes raisons de prestige politico-culturel, Budé eût voulu que la langue française elle-même dérivât de la langue grecque, qui est également celle du Nouveau Testament, dont il critiqua la version latine de la Vulgate.

Structure des Commentarii

Comme on l'a souligné, les *Commentarii* constituent le point d'arrivée des études de Budé helléniste. S'ils se concentrent sur la prose, c'est pour deux raisons essentielles : *ex negativo*, l'existence de lexiques comme celui d'Hésychius, ou l'*Etymologicon*, rendait moins nécessaire une étude des gloses ou des mots rares, typiques de la poésie ; surtout, Budé souhaitait, comme il le dit dans sa postface, mettre à l'aise les étudiants avec le jargon juridique athénien rencontré dans les discours des orateurs (à la base de toute la première partie des *Commentarii*, consacrée à ce sujet) et, en partant de là, aborder le système des signifiants de la langue grecque, notamment les familles de mots, structurées autour des racines verbales, ce qu'il fit dans la longue deuxième partie de son ouvrage²¹.

²⁰ Voir *Hellénistes II*, p. 526-530 ; p. 529 : « Après la mort [de Toussain], quelques-uns de ses disciples préparèrent l'impression à Paris du Dictionnaire de leur maître [= 1552, voir *ibid.*, p. 514-523], mais sans l'ajout ni l'enrichissement d'une masse de vocables et de formes se trouvant dans trois cahiers de Budé, que nous devons à la générosité de son fils Jean Budé, homme si instruit et si cultivé », *Quo [Tusano] mortuo, quidam eius discipuli, Dictionarium praeceptoris sui Lutetiae imprimendum curaverunt, non ea copia dictionum formarumque auctum et cumulatam quam tres Budaei commentarii, ab filio Joanne Budaeo, humanissimo doctissimoque homine, nobis benigne communicati praebuerunt.*

²¹ *Opera*, t. IV, col. 407-1258.

Ici, il se montre en particulier sensible à la distinction entre les différentes diathèses (les sens du verbe) découlant de l'opposition entre les deux voix (formes verbales) active et moyenne. Il examine ainsi, pour chaque verbe grec étudié, la sphère de significations émanant de la voix active et celle découlant de la voix moyenne en apportant à chaque fois le témoignage d'un ou plusieurs auteurs grecs de toutes les époques et en ajoutant le cas échéant des citations latines pour marquer des parallèles ou des contrastes. C'est à ma connaissance la première fois qu'un Latin étudie de la sorte, textes à l'appui, le système du verbe grec et tous les vocables qui découlent de chaque racine verbale envisagée : noms, adjectifs, adverbes et surtout, grâce notamment aux préfixes, d'autres verbes, qui donnent lieu à d'autres familles de mots.

Le grec face au latin

À côté de ces deux aspects majeurs des *Commentaires*, la troisième partie de l'œuvre et plusieurs digressions, dans les *Commentaires* et ailleurs, traitent d'un sujet qui semble tenir particulièrement à cœur à notre humaniste : les différences entre langue latine et langue grecque et les rapports entre les deux ; l'avantage qu'il accorde au grec tout au long de ses diatribes émerge avec éclat à la toute fin des *Commentaires*, où il est question de la seule partie du discours dont le latin soit dépourvu : l'article déterminé. Dans ce volet de ses réflexions, Budé semble réagir contre des préjugés issus de l'humanisme italien qu'il admirait tant, mais qu'il tenait à mettre en discussion. Il s'agit pour l'essentiel de la vision cicéronienne (et ensuite cicéronianiste), illustrée surtout dans les *Tusculanes*, d'une supériorité lexicale du latin sur le grec²², idée contre laquelle Budé s'insurge et argumente longuement, en particulier dans une ample digression²³, après en avoir parlé dans le *De Assse*, dans une digression sur laquelle je reviendrai ci-après²⁴.

L'enjeu semble être le prestige découlant de la langue antique, prestige qui anoblissait tout l'humanisme italien, généralement conçu comme retour à l'ancienne pureté romaine et donc source de supériorité sur le reste de l'Europe. Or Budé entend promouvoir, avec Érasme et Thomas More entre autres, l'épanouissement d'un humanisme local des divers pays d'Europe, fruit d'écoles nationales s'inspirant des progrès italiens et non de l'importation – pour ainsi dire – d'intellectuels venus de la prétendue patrie de l'humanisme. C'est pourquoi la polémique contre Cicéron lui paraît nécessaire, mais aussi la critique des positions de certains géants italiens, comme Valla ou Politien, au nom de la défense des études grecques.

En effet, pour Budé, la priorité de la langue et de la littérature grecques ne fait pas de doute ; la connaissance du grec permet d'éclairer des questions d'interprétation de sources écrites en latin. Bref, la langue grecque est *la* solution, la clé du savoir antique : voyez, par exemple le début de la digression des *Commentarii* consacrée à l'imitation de Cicéron²⁵. En tout cas, les lectures extensives d'auteurs grecs furent l'outil qui régnait en maître dans cette phase de l'histoire de la philologie classique, où une philologie grecque *stricto sensu* était encore prématurée chez bien des érudits, faute de collections de manuscrits disponibles hors d'Italie, et l'objectif principal était de renouveler la philologie des auteurs latins avant de s'attaquer à celle des auteurs grecs, dont les éditions princeps, encore bien imparfaites, ne faisaient qu'apparaître au tournant du siècle.

²² *Tusc.*, II, 35 et III, 11 ; voir L.-A. Sanchi, *Les Commentaires*, p. 74-76 ; 97-111.

²³ *Opera*, t. IV, col. 1419-1451.

²⁴ Voir G. Budé, *De Assse / L'As*, éd. citée, p. 50-53 ; Budé prend aussi en examen *De Or.*, II, 18, et *Tusc.*, I, 1, et III, 16.

²⁵ Sur cette longue discussion, voir L.-A. Sanchi, *Les Commentaires*, p. 97-111.

Des équivalences affirmées, mais sujettes à caution

L'idée de Budé se fondait sur un présupposé partiellement faux : le caractère a priori interchangeable entre notions grecques et romaines et donc entre les termes qui les désignent. Si cette réduction marche à peu près bien dans des cas comme l'équivalence présupposée chez les auteurs grecs entre la drachme athénienne et le denier romain, ou si elle s'avère stimulante pour comparer sénat romain et *Boulè* athénienne, il aurait fallu prendre plus de précautions dans le cas, par exemple, du concept d'équité, nommé chez Aristote *to epieikes* ou *hè epieikeia* et *bonum et aequum* chez les juristes romains : Celse donne cette définition du « droit », *ius* : « le droit est l'art qui met en œuvre le bon et l'équitable », *ius est ars boni et aequi* (D., I, 1, 1). Selon Budé, l'unicité du vocable grec prouve, d'une part, que l'expression latine *bonum et aequum* est un hendiadyn ne signifiant qu'« équitable » et, d'autre part, que l'on peut éclairer directement les théories trouvées dans le Digeste grâce à celle d'Aristote livrée dans le livre V de l'*Éthique à Nicomaque* (1137b), où l'équité est prise en considération²⁶.

Or, comme des travaux récents l'ont montré, il était possible de justifier l'interprétation médiévale d'un *ius* dépendant aussi de la *bonitas*, au mépris de l'adage bien connu des Anciens *summum ius, summa iniuria*, popularisé à l'époque de Budé par les *Adages* d'Érasme (n° 998) ; en tout cas, l'analyse livrée par Budé dans ses *Annotations aux Pandectes* révolutionna la théorie moderne de l'équité²⁷. On constate de cette manière que le pont linguistique dont use Budé, s'il est porteur en général pour comparer des idées et institutions en Grèce et à Rome ou pour évaluer des sources issues des deux littératures, n'est pas efficace dans tous les cas. La méthode de Budé est plus fructueuse dans son principe que dans toutes les applications qu'il en a tirées.

Les prétendues erreurs des Latins

L'idée du grec en tant que clé permettant de corriger les éventuelles bévues des auteurs latins, là où ils s'inspirent d'un ouvrage de la littérature grecque, ne s'applique pas non plus à tous les cas. Au début du *De Asse*, Budé polémique longuement, fût-ce *post mortem*, avec Politien, qui avait défendu au début de ses *Miscellanées*, avec d'excellents arguments, la leçon *endelecheia* chez Cicéron, dans un passage des *Tusculanes* (I, 22) où celui-ci examinait la théorie des quatre éléments d'Aristote, que l'*endelecheia* complétait en tant que cinquième élément : l'âme, élément spirituel siège des phénomènes mentaux. Ce concept aristotélicien est défini par Cicéron comme « une sorte de mouvement ininterrompu et perpétuel », *quaedam continuata motio et perennis*. Mais chez l'Aristote de la maturité et notamment dans le *De Anima*, l'âme n'est pas pérenne ; Cicéron relaterait plutôt ici la pensée d'un Aristote jeune, encore proche du platonisme.

Ignorant ces circonstances, Budé accuse Cicéron d'erreur lexicale et Politien de chauvinisme italo-latin²⁸ ; il croit avoir beau jeu d'opposer à cette *endelecheia*, qui lui paraît une forme erronée, le concept d'entéléchie, bien attesté chez l'Aristote qui nous est parvenu : « la matière est puissance, la forme est entéléchie », soit « accomplissement », « perfection », « achèvement » (*De Anima*, II, 412a). Cependant, la citation de Cicéron évoque une notion

²⁶ Voir à ce propos L. A. Sanchi, « Idées et expressions de la justice chez Guillaume Budé », dans *Pouvoir, rhétorique et justice*, J.-M. Joubert et F. Ploton-Nicollet éd., Paris, Classiques Garnier, p. 229-245, en particulier p. 233-238.

²⁷ Voir L. Maniscalco, *Equity in Early Modern Legal Scholarship*, Leyde, Brill Nijhoff, 2020, en particulier p. 46-49.

²⁸ Voir Budé, *De Asse / L'As*, éd. citée, p. 46-71 et commentaire.

clairement distincte de l'entéléchie et sa définition est logique et justifiée dans son contexte... bref, Politien défendait à juste titre la leçon transmise par Cicéron.

L'enjeu religieux : le Nouveau Testament

Dans une cité aussi sensible que Paris aux sujets religieux, la lecture de la Bible et des Pères ainsi que la connaissance de l'histoire ecclésiastique, voire des grands théologiens, était de mise et fit partie de la bataille des humanistes. Budé ne manqua pas de remarquer l'édition, procurée par Érasme et imprimée à Paris en 1505, des *Annotations* de Laurent Valla sur la traduction latine du Nouveau Testament. Notre humaniste les lut attentivement et en prolongea la critique au texte de la Vulgate par de nouvelles remarques, qu'il publia dès 1508 dans une ample digression de ses *Annotations aux Pandectes*²⁹. Il va jusqu'à mettre en doute la paternité de Jérôme d'une version si maladroite à ses yeux et tente de désamorcer d'avance les accusations de sacrilège en affirmant que seul le texte grec, source de cette version, est sacro-saint ; huit ans plus tard, dans sa célèbre édition bilingue annotée du Nouveau Testament, Érasme rendra à Budé un hommage appuyé, en particulier pour son apport à la critique néotestamentaire³⁰.

Origines grecques de la langue française

En outre, notre humaniste croit affirmer une supériorité de la France sur l'Italie en suggérant la dérivation de la langue française du grec ancien. Pour ce faire, Budé établit de nombreux constats, d'ordre lexical, morphologique, voire phonétique, sans toutefois affirmer explicitement sa théorie, certes hasardeuse³¹. Mais l'idée plut à ses contemporains, depuis le *Champ fleury* de Geoffroy Tory (1529) jusqu'au *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec* d'Henri Estienne (1569), héritier de Budé en cela aussi. En des temps de division religieuse du royaume de plus en plus accusée, l'idéal grec promu de cette sorte, par la filiation linguistique, se proposait peut-être comme symbole prestigieux et rassembleur pour un peuple que la religion commençait à séparer, avec les prémices de ces guerres civiles qui ne viendront qu'après la mort de Budé. À tout le moins, l'idée subtilement promue par Budé prouve son admiration pour les deux langues et son désir d'ennoblir sa langue maternelle en la parant de la gloire de l'autre, ancienne.

Ce tour d'horizon donne à voir – fût-ce rapidement et dans les limites du savoir que j'ai pu accumuler à ce sujet – la richesse de la réflexion de Budé sur la langue grecque et sur la littérature qui s'exprime de manière plurivoque, étant nourrie par le large éventail d'auteurs grecs qu'il a lus de près. Mon espoir est que ces quelques propos contribuent à attirer l'attention sur ce trésor national qu'est l'œuvre de Guillaume Budé, à la connaissance de laquelle j'invite le lecteur.

²⁹ *Opera*, t. III, p. 56-58.

³⁰ Voir L. A. Sanchi, « Guillaume Budé et la critique érasmiennne du Nouveau Testament en latin », dans *1516. Le Nouveau Testament d'Érasme*, T. Amalou et A. Vanautgaerden éd. Turnhout, Brepols, 2020, p. 53-60. L'hommage à Budé d'Érasme ne se lit plus dans la dernière édition de son Nouveau Testament, de 1535.

³¹ Voir L. A. Sanchi, « Les étymologies grecques de Guillaume Budé », *Pallas*, 116, 2021, p. 161-170.

BIBLIOGRAPHIE

- BENEVENT, C., MENINI, R. et SANCHI, L.-A. éd., *Les Noces de Philologie et de Guillaume Budé. Un humaniste et son œuvre à la Renaissance* (actes du colloque international de Paris, 3-5 mai 2018), Paris, École des Chartes, 2021.
- DELARUELLE, L., *Guillaume Budé. Les origines, les débuts, les idées maîtresses* [1907], réimpr. Genève, Slatkine, 2012.
- SANCHI, L.-A., « Guillaume Budé et la littérature grecque : lecture humaniste et usages philologiques », *Seizième siècle*, 21, 2022, p. 19-30.
- SANCHI, L.-A., « La Bibliothèque de Guillaume Budé », *Arts et Savoirs*, 10, 2018, p. 1-23, en ligne.
- SANCHI, L.-A., *Les « Commentaires de la langue grecque » de Guillaume Budé. L'œuvre, ses sources, sa préparation*, Genève, Droz, 2006.